

## Avis des douanes

Ottawa, le 4 novembre 1999

### Objet

## **Aliments pour bébés des États-Unis d'Amérique**

1. Cet avis porte sur l'imposition de droits antidumping sur certaines préparations alimentaires pour bébés importées des États-Unis d'Amérique. En raison des conclusions rendues par le Tribunal canadien du commerce extérieur le 29 avril 1998, ces marchandises sont assujetties à des droits antidumping. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999, les droits antidumping imposés sur certaines préparations alimentaires pour bébés sont réduits par un décret de remise. Ce décret a pour but de répondre aux préoccupations qui ont été soulevées au cours d'une enquête d'intérêt public menée par le Tribunal canadien du commerce extérieur.

2. Les marchandises en cause sont officiellement définies comme étant des préparations alimentaires pour bébés, contenant des légumes, des fruits et/ou de la viande hautement homogénéisés et pouvant comporter des morceaux visibles d'au plus 6,5 mm, et du jus tamisé, pour la vente au détail comme aliments et boissons destinés aux bébés de 4 à 18 mois, dans des contenants d'un volume net ne dépassant pas 250 ml, à l'exclusion des aliments biologiques et des préparations surgelées pour bébés, qui proviennent des États-Unis d'Amérique ou qui sont exportés par ce pays.

3. Si un importateur n'est pas d'accord avec les décisions prises à l'égard de toute importation de marchandises, il peut présenter une demande de révision au directeur général de la Direction des droits antidumping et compensateurs. Ces demandes doivent être reçues dans les 90 jours suivant la date de la décision, et doivent être présentées selon les modalités et la forme réglementaire stipulées dans le *Mémoire D14-1-3, Procédures pour interjeter un appel ou présenter une demande de révision relativement à des marchandises en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation.*

4. Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à :

Richard Killeen  
Direction des droits antidumping et compensateurs  
Agence des douanes et du revenu du Canada  
191, avenue Laurier Ouest  
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 954-7236

Télécopieur : (613) 954-2510